

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 47 (1983)
Heft: 187-188

Artikel: À propos d'une source mineure de la lexicologie occitane : le Glossaire de la Inague d'oc de Pierre Malvezin
Autor: Chambon, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS D'UNE SOURCE MINEURE
DE LA LEXICOLOGIE OCCITANE:
LE *GLOSSAIRE DE LA LANGUE D'OC*
DE PIERRE MALVEZIN (*)

A la mémoire
de Jean-Claude Dinguirard

Il n'est plus besoin de souligner la nécessité d'un (ré)examen des matériaux brassés par la lexicologie galloromane, réexamen basé en particulier sur une connaissance plus approfondie des sources lexicographiques en tant que telles. Les contributions récentes inspirées par ce souci se sont toutefois exclusivement attachées au domaine d'oïl⁽¹⁾. Les pages suivantes voudraient contribuer à la lexicologie critique en domaine occitan⁽²⁾ à propos d'une des sources méridionales du *FEW*, le *Glossaire de la langue d'oc* de Pierre Malvezin (Paris, chez l'Auteur, 1908-1909). Indirectement, on pourra y voir aussi une contribution à l'étude, encore trop négligée, de la linguistique non-orthodoxe ou illuminée⁽³⁾.

(*) Les abréviations sont celles du *FEW*.

- (1) Voy. par ex., les travaux de K. Baldinger, M. Höfler, F. Möhren, G. Roques, T. R. Wooldridge. Sur la nécessité d'une « critique minutieuse » des sources lexicographiques, notamment dialectales, et sur la nécessité du contrôle philologique en lexicologie, v. déjà W. von Wartburg, *Essais de philologie moderne* (1951), Paris, 1953, 8 *sqq.*
- (2) Sur la source lexicographique majeure, le *Tresor dóu Felibrige*, voy. les articles de W. von Wartburg (Z 64, 569-72) et H.-E. Keller (*RLiR* 131-43). On souhaite une étude analogue consacrée au *Dictionnaire* d'Alibert (voy. le c.r. de F. P. Kirsch, *Vox* 26, 342-7).
- (3) Rappelons les contributions de J.-Cl. Dinguirard, notamment celle consacrée à « Un linguiste maudit : Alcée Durrieux », auteur du *Dictionnaire étymologique de la langue gasconne* (= *BDP*² 3.3.1.7.), *Via Domitia* 19, 37-44, et le colloque consacrée à « la linguistique fantastique » par la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (Fontenay-aux-Roses, 19-23 septembre 1983).

Plus d'un lecteur du *FEW* a dû être frappé de l'étrangeté de maintes formes enregistrées sous l'étiquette 'Cantal' et provenant du *Glossaire* de Malvezin. Il est vrai que les utilisateurs du *FEW* ont de quoi être sur leurs gardes. En 1929, le *Beiheft* indiquait déjà : « Der autor gibt an, er halte sich hauptsächlich an die formen seines dep., Cantal ; doch ist kein sicherer verlaß auf diese lokalisation » ; voyez de même *BDP*¹, 1934, et *Beiheft*², 1950. En 1963, Pierre Nauton *ALMC* 4, 124-5, examinant les correctifs apportés au *FEW* par son Atlas, étendait le soupçon : « Il ne s'agit pas seulement, écrivait-il, de localisation mais d'authenticité ». Prenant l'exemple de Cantal *cabir* (*FEW* 2, 338, CAPUT), il concluait que « des termes de ce genre, présentés en *hapax* par le *FEW*, sont souvent faux ou suspects et toujours trompeurs par leur transcription archaïsante ». Il avait, auparavant, fait part de ses réflexions à Wartburg, d'où la notice du *Supplement* du *Beiheft* (1957) : « nach Nauton sind die gegebenen materialien mit grosser vorsicht zu benutzen ; er hat Malvezin in verdacht, manchmal wörter konstruiert zu haben, um damit eine etymologie zu begründen ». L'écho de ce triple doute, portant sur la localisation, l'authenticité et la graphie des matériaux, se trouve dans la seconde édition (1969) de la *BDP*, procurée par Keller et Geuljans (n° 3.2.8.3.1.).

Les avertissements n'ont pas manqué⁽⁴⁾. Toutefois, comme des dizaines de formes tirées de Malvezin sont passées dans le *FEW* et, parfois, de là, dans d'autres ouvrages de lexicologie galloromane, et comme la lexicographie dialectale n'est pas trop florissante en Haute-Auvergne⁽⁵⁾, il nous a paru qu'une mise au point, même partielle, sur

(4) Ajoutons les doutes exprimés par L. Wolf, *Sprachgeographische Untersuchungen zu den Bezeichnungen für Haustiere im Massif Central*, diss. Heidelberg, 1968, 7, et surtout 91-3, où sont discutées quelques attestations malveziniennes. — A. Dauzat ignore notre auteur dans sa bibliographie des parlers auvergnats, *RLiR* 4, 1927, 62-117. Mais, en 1934, il écrit (*REA* 36, 81) : « Les celtomanes ont sévi particulièrement au pays de Vercingétorix. Il n'y a rien à retenir des étymologies de l'abbé Crégut, pas plus que des travaux de Pierre Malvezin, qui l'un et l'autre ignoraient le celtique et fabriquaient du gaulois de fantaisie ». Le premier reproche est un peu dur pour Malvezin, qui s'informait aux bonnes sources en matière celtique.

(5) « Nous ne sommes pas gâtés, en fait de glossaires, pour la Haute Auvergne », écrivait A. Dauzat, *RLR* 66, 397. La situation n'est pas très différente aujourd'hui. Encore faut-il signaler que sur les dix numéros que le Cantal a fourni à *BDP*², il faut retirer Frances-H. Titchener, *L'Ecole auvergnate. Etude sur la renaissance méridionale dans le Cantal*, Paris 1928, qui ne contient pas « un glossaire du patois d'Aurillac », mais seulement une phonétique historique et une morphologie descriptive (60-99).

la valeur documentaire du *Glossaire de la langue d'oc*, ne serait peut-être pas inutile aux utilisateurs du *FEW* comme à ceux du livre de Malvezin, à l'heure où des extraits de celui-ci sont réédités en feuillet (6). Il aurait fallu, pour bien faire, reprendre de façon critique chaque article de Malvezin et examiner sa postérité dans le *FEW* et ailleurs. Nous avons reculé devant cette tâche et nous nous sommes contenté d'une lecture globale, complétée par quelques sondages, suffisants, croyons-nous, pour pouvoir tirer quelques enseignements généraux. Nous examinerons successivement les aspects incriminés par Wartburg et Nauton : graphies et normalisations, localisations, authenticité.

SYSTÈME GRAPHIQUE

Nauton, *l.c.* (voy. aussi *BDP*² 294), a parlé de la graphie archaïsante et trompeuse de Malvezin. Celle-ci est relativement proche de celle d'Honorat (7) et de celle de Mistral. Quelques particularités sont toutefois à signaler. Comme le premier, Malvezin note *-n* et *-r* finaux caducs. Encore est-il juste de dire qu'il n'agit pas ici par pur goût de l'archaïsme (imitation de la scripta troubadouresque). Il s'agit plutôt de ce que nous appellerions aujourd'hui une transcription morphophonologique ou phonologique abstraite. « Je ne retranche pas, explique-t-il [p. 10], l'*r* final des verbes comme le font à tort les poètes ociens, Mistral en tête. Il ne faut pas dénaturer les formateurs : ce n'est pas, par exemple, « anda » mais bien « andar » qui produit le futur « andarai ». « De même, comme Honorat, Malvezin note *-a* final atone. Mais ici encore, il n'est peut-être pas tout à fait indiqué de parler d'archaïsme. D'une part, pour chaque terme en *-a*, l'auteur prend soin d'indiquer la variante en *-o*,

(6) Dans la revue régionaliste gévaudanaise *Lou País* et sous le titre « Quant les savants étudient les mots de la langue d'oc »... ; cf. le n° 225, juillet-août 1982, 127. Voy. aussi la réédition du *Glossaire*, chez Slatkine, 1975. Les *Mots dialectaux soumis à l'Académie Française* par la Société nationale de linguistique dont Malvezin était le Président (1907) sont un des neuf titres de la bibliographie du *Dictionnaire des étymologies obscures* du regretté Pierre Guiraud (p. 30 ; en abrégé *Mots Dial.*). Pierre Guiraud « combin[e] les données du *F.E.W.* et celles des *Mots dial.* » (p. 121) et y trouve — dans *Mots Dial.* — « des observations fort pertinentes » (p. 109). On voit donc que l'actualité de Malvezin n'est pas douteuse. — En revanche, le nom de Malvezin ne figure pas dans la somme d'A. Blavier, *Les Fous littéraires*, Henri Veyrier, 1982, bien qu'un chapitre y soit consacré à la « myth(étym)ologie ».

(7) Voy. J. Taupiac, *QLO* 9, 17-22.

qu'il reconnaît être « presque générale » (p. 9). Surtout, à son dire (p. 9), « la finale féminine *a* se conserve dans les environs de Montpellier et autres pays du Midi », mais aussi « à Vieillevie, à Aïnès⁽⁸⁾, à la Malvezinie et autres villages cantaliens de la rive ou de la côte de l'Olt » [= du Lot]. Or, comme nous le verrons, Malvezin était justement originaire de cette région. Et s'il trouve à la graphie *-a* l'avantage d'être « plus régulière, plus étymologique » (p. 9), il l'adopte surtout peut-être, pour raisons de réalisme phonétique. Pour [u], Malvezin note *ou*, comme Mistral. Pour [ɲ] et [ʎ], il emploie malencontreusement les digrammes *ni* et *li* (ou encore *ill*). D'autres remarques seraient à faire, mais dans l'ensemble, la graphie de Malvezin reste cohérente et passablement réaliste. Si elle peut paraître archaïsante dans ses résultats, elle ne l'est pas toujours dans ses intentions. De plus, en un temps où tout galloromaniste doit pratiquer peu ou prou le système d'Alibert, il ne nous semble pas qu'on puisse soutenir aujourd'hui que les habitudes graphiques de Malvezin, qu'on les juge bonnes ou déplorables, puissent être réellement trompeuses. Tous comptes faits, elles le sont plutôt moins que celles de beaucoup d'auteurs de vocabulaires dialectaux d'oc ou d'oïl.

NORMALISATIONS

En matière de graphie, le danger provient surtout des normalisations dictées par des raisons étymologiques, plus que du système lui-même. En voici quelques exemples.

FEW 16, 640 a, *POKKA, fourni de nombreuses attestations occitanes dont la forme phonique indique qu'elles ne remontent pas directement à l'étymon, mais reposent sur un emprunt à fr. *poche* (cf. encore *ALMC* 1383). Parmi elles, on trouve Cantal *poca*, pris à Malvezin et parfaitement isolé. Il s'agit, à l'évidence, d'une forme hyperoccitane (sur le modèle *chèvre* = *chabro* = *cabra*) forgée par notre auteur et comparable à maintes autres imaginées par Mistral conformément à la phonétique maillanaise (voy. H.-E. Keller, *RLiR* 23, 133-5). Malvezin ajoute d'ailleurs : « Et variante *pocha*, o, peut-être due au français », cette dernière forme n'ayant malheureusement pas été retenue par le *FEW*. Il est clair que « variante » est ici en quelque sorte un euphémisme pour désigner la seule forme réelle.

(8) Officiellement *Aynès*. Nous conservons dans les citations l'orthographe française réformée de Malvezin.

De la même façon, Malvezin donne comme entrées *banna* « corne » et *cabanna* « cabanne ». Comme -NN- ne se maintient pas en occitan (Ronjat 2, 147), il faut considérer ces graphies comme purement étymologiques. Malvezin ajoute d'ailleurs : « ordinairement *cabana*, o » ; et, pour *banna* : « mot ordinairement réduit d'un *n* ». Le malheur est qu'il donne les formes réelles comme « ordinaires », sans préciser par un moyen ou par un autre, que la graphie des mots-vedettes est de son crû (cf. ce qu'il dit p. 11 : « Je ne double les consonnes que lorsque l'origine l'exige », règle valable pour l'occitan comme pour le français).

Un pareil souci l'entraîne à écrire souvent -*ari*, -*aria*, ce qui est -*ier*, -*ière*. Voy., par exemple, l'article suivant : « *Lisaria*, o. Ordinairement francisé *lisièra*, o. Bord (d'une étoffe, d'une forêt, etc.) ». La terminaison -*ari* est reconstruite par Malvezin à partir des mots savants, mais usuels (Ronjat 3, 171), du type *noutari* (voy. p. 9). La démarche n'est pas ici purement étymologique ; elle possède une base synchronique, même si elle a l'avantage, aux yeux de Malvezin, de rapprocher les formes occitanes de gr. -*αἰος* et lat. -*arius* (voy. p. 9) et de les éloigner de fr. -*ier*, -*ière* (dès lors les formes en -*ier*, -*ière* seront pour lui des francismes). Il faut connaître ce procédé car, bien souvent, Malvezin ne prend pas la peine de mettre ses lecteurs sur la piste, comme il le fait pour *lisaria* ou pour *escloupari* (« francisé *escloupier* ») : ainsi *sabatari* « savetier » *soucari* « sabotier », etc., qui sont pour *sabater* et *souquier*.

Derniers exemples de normalisation intempestive : Malvezin a un article *band* « état libre spécialement des animaux ». Le sens est tiré des expressions *dounar lou band al bestial* « faire sortir le bétail de l'étable et l'envoyer au pâturage », *dounar lou band à un aucel* « ouvrir la cage à un oiseau et le laisser s'envoler ». Ces expressions sont à rattacher à VANNUS (FEW 14, 161 a : aveyr. *douna lou bon* « élargir le bétail » ; y ajouter Quercy *douna l'bon* « lâcher les animaux », égaré 15, I, 51 a, s.v. BAN). Mais Malvezin les rapproche de *bandir* « pousser dehors, lancer, répandre, divulguer » et autres mots en -*nd*- ; d'où sa graphie, soucieuse de ne pas « dénaturer les formateurs ».

Malvezin a encore un article « *Reig*, aujourd'hui *rei*, roi » que le FEW 10, 366 b, REX, transcrit ainsi : Cantal *reig* ('vx'), *rei*. Mais il doit être clair que 'vieux' signifie ici quelque chose comme « gaulois ». Malvezin déclare en effet tirer le mot occitan de « gaulois *rix*, au génitif *rigos*, avec variantes « *rex* » et « *reix* », dans les noms propres (« le groupe *ei* notation régulière de l'*i* long » (d'Arbois de Jubainville) ». Seule la forme *rei* a donc une existence réelle.

LOCALISATIONS

Quand Wartburg dépouilla ou, plutôt, fit dépouiller le *Glossaire*, peut-être par Rudolf Hallig, en tout cas pendant son séjour à Leipzig ⁽⁹⁾ (les formes de Malvezin n'encombrent pas le t. I du *FEW*), il lui attribua l'étiquette géolinguistique de 'Cantal', se fiant, on l'a vu, aux déclarations liminaires de Malvezin : « Je me contente [contrairement à Mistral qui introduisit dans son *Tresor* de nombreux néologismes] des mots patois du midi, particulièrement de mon département, le Cantal » (p. 10). Par la suite les fiches issues de ce dépouillement passèrent toutes dans le *FEW* sous la mention 'Cantal'. Au moment de rédiger les articles du *FEW*, Wartburg ne se reporta pas à la source pour la contrôler, et cela est bien compréhensible : c'était pour lui une question de temps. Toutefois, malgré les précautions prises par Wartburg (la localisation dans le Cantal « n'est pas à prendre trop au pied de la lettre »), l'étiquette 'Cantal' demeure inadéquate. Malvezin entendait composer un *Glossaire de [toute] la langue d'oc*. Plus encore, à de nombreuses reprises, il prend soin de localiser lui-même, dans le corps des articles, les formes qu'il mentionne ; mais le dépouillement trop sommaire de Wartburg n'a tenu aucun compte de ces indications. De fait, les relevés de Malvezin proviennent de presque toute les régions où l'on parle occitan. Un dépouillement des lettres A, B, C et D nous livre en vrac les localisations suivantes : Alpes, Montpellier, Cévennes, Auvergne, Rouergue, Limousin, Causses de Gramat (Lot), Aurillac, Tarn, Guyenne, Béarn, Quercy, Isère, Gard, arrondissement de Saint-Flour (Cantal), Velay, Gascogne, bords de la Méditerranée, Périgord, Gourdonnais (Lot), Pyrénées, Basse-Provence, Aveyron, Ardèche, Lozère, Bas-Languedoc, Toulouse, Bas-Limousin, Bas-Midi, Hérault, Viadène (Aveyron), Languedoc et, bien sûr, Cantal. Beaucoup de mots ne sont pas localisés, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne soient pas localisables. Mais qu'ils relèvent de l'une ou l'autre catégorie, beaucoup ont été enrôlés dans le *FEW* sous la bannière du Cantal, qui n'ont pourtant rien de cantalien. Malgré les avertissements de Wartburg, cette imprécision d'étiquetage peut conduire un lecteur pressé à une appréciation erronée de l'aire de certains termes ou de certaines familles.

Donnons-en quelques exemples. On lit *FEW* 2, 613 a, CERVĒSIA : npr. Cantal *cerveso*. Une telle rédaction ferait presque penser qu'il s'agit d'un terme pan-occitan. Mais il n'en est rien. La notice de Mal-

(9) Nous devons cette indication à Mademoiselle Margaretha Hoffert, notre collègue au *FEW*.

vezin fournit les renseignements suivants : « *Cervesa*, o. Boisson faite avec des grains de raisin bouillis au feu et ensuite augmentés d'eau peu à peu dans l'Isère ». Cette définition et cette localisation montrent bien que Malvezin n'a fait que reprendre l'article de Mistral ainsi conçu : « *Cerveso*, *cervoueiso* (d.) [...], s.f. Cervoise, v. *bierro* ; boisson faite avec des grains de raisin bouillis au feu et ensuite augmentés d'eau peu à peu dans un tonneau, en Dauphiné, v. *trempe* ». Comme la forme *cerveso* et le sens « cervoise » paraissent des créations mistraliennes à partir du terme dauphinois, une nouvelle rédaction devrait réduire les attestations occitanes de l'article CERVĒSIA à daupha. *cervoueiso* « boisson faite... » M.

Cantal *calioc* « goéland » est enregistré par le *FEW* 21, 244 a, à côté de béarn. *calhoc* et de Teste *cailloc*. Or Malvezin écrit : « *Calioc*. L'un des noms du goéland en Guyenne ». Il ne fait que transcrire, une fois encore, l'article de Mistral (*calhoc* « goéland en Guienne »), lequel reprend lui-même l'article du glossaire de la Teste (à juste titre, le *FEW* n'a pas tenu compte de l'attestation de Mistral).

Cantal *crau* « lande couverte de cailloux », recueilli par *FEW* 2, 1295 b, *KRAW, est également une reprise de l'article du *Tresor*. Malvezin écrit « *Crau*. Lande stérile, caillouteuse ; particulièrement, la plaine dite 'la crau d'Arles' ». Il va de soi que le mot est purement provençal *stricto sensu*.

FEW 13, II, 238 b, TREMERE, cite Cantal *crema* « peur ». Mais Malvezin dit « *Crema*. Pour *cretme. Correspondant du français « crainte », au même genre féminin, en Limousin ». De fait, les autres attestations du *FEW* sont linguistiquement limousines (Limoges et St-Pierre ; on pourrait ajouter hlim. *cremo* f. « inquiétude, découragement », *co me fai cremo* « ça me fait de la peine », chez Dhéralde). Le mot n'est donc pas cantalien.

Sous l'article *draga*, o « sentier ; passage à travers une terre ; trace de pas dans un semis », Malvezin enregistre parmi les dérivés le verbe *draguechar* « poursuivre, pêcher dans les trous que le poisson fréquente ». Le *FEW* a mis le mot simple, avec une définition approximative (« chemin tracé dans un pré »), s.v. *TRAGULARE (13, II, 173 b), où il semble moins à sa place qu'à côté d'aveyr. *drágos* f. pl. « traces de passage, soit dans la neige, soit dans l'herbe, les foins, les blés », 23, 82 b. Suivant d'un peu trop près Malvezin, le *FEW* a placé également le dérivé sous *TRAGULARE (13, II, 174 a). Or Malvezin n'a fait que copier l'article de Mistral : *dragueja* v.n. « pêcher dans les trous que le

poisson fréquente, draguer ». Sa définition témoigne doublement de cet emprunt : d'une part, elle reproduit littéralement celle de Mistral ; d'autre part, elle supprime la glose finale, « draguer », car celle-ci contredisait trop évidemment sa propre hypothèse étymologique (rattachement du mot à *draga* « sentier »). Quant à la graphie, elle manifeste deux adaptations habituelles à Malvezin : *-ch-* pour *-j-* et *-r* final. En l'espèce, l'idée de Mistral est la bonne : *draguejá*, c'est user de la *drago*, soit « trident pour percer le poisson », soit « sorte de filet ». Occit. (ou npr.) *draguejá* M (et non Cantal *draguechar*) serait donc à placer s.v. DRAG, *FEW* 3, 152 b (18, 53 a).

De même, Cantal *drouin* « variété de chêne » allégué par le *FEW* 3, 50 a, *DERUA, paraît une transcription, avec adaptation au système graphique de Malvezin, de l'article *droui* « id. » de Mistral, qui donne le mot pour le Var. Le mot n'est ni dans l'ALMC, ni dans Delhostal, *Ensag de glossari botanic auvernhat* (= BDP² 3.2.8.3.2.).

Si Malvezin a repris certains termes à ses prédécesseurs, par exemple à Mistral⁽¹⁰⁾ (il cite aussi Honnorat à plusieurs reprises), il en est d'autres parmi ceux qu'il prend soin de localiser qui ont été relevés au cours d'enquêtes personnelles en divers points de l'espace dialectal occitan. Nous aurons l'occasion de revenir tout à l'heure sur le verbe *eslabrar* « éventrer », que Malvezin localise dans l'arrondissement de Die. Or, ce mot n'est ni dans Boissier (= BDP² 3.2.1.3.2.), ni dans Mistral. De même, nous ne voyons pas où Malvezin aurait pu prendre *ourcel* « mamelle des animaüs » qu'il localise avec assez grande précision (« causses de Gramat ») et que confirme Lescale 1923 (= BDP² 3.2.5.1.5. ; cf. *FEW* 14, 60 b, URCEOLUS ; cf. encore Couzou *urşel* Maas 46 et ALLOc 380) : il doit l'avoir entendu. Ce n'est pas non plus dans Vayssier qu'il a pu trouver la localisation de *destral* f. « hache » en Viadène (mais, aurait-il, comme *FEW* 3, 63 a, DEXTRALIS cueilli le mot chez Nigoles, R 8, 398 ?). Les enquêtes linguistiques de Malvezin ne sont pas une vue de l'esprit, puisqu'il évoque lui-même (p. 264) ses « voyages dans les pays patois », en l'occurrence à Uzerche (Corrèze).

(10) A Raynouard, aussi ! Le *FEW* a relevé Cantal *gresa* « grêle » au paragraphe 5 de l'article GREOT (16, 57 b), paragraphe qui se résume à : Apr. *greza* « grêle », Cantal *gresa*. Or Malvezin dit explicitement ceci : « *Gresa*, o. La grêle. Mot remplacé par le français « grêle » (avec *a* ou *o* final) ». Il a donc purement et simplement repris *greza* à Rn 3, 499. Le mot seul cantalien est bien *grela* ou *grelo* comme on peut s'en assurer dans ALMC 43.

Quant aux formes localisées en Auvergne ou dans le Cantal, elles ont, comme beaucoup d'autres non localisées, une allure aurillacoise, au sens large ⁽¹¹⁾. Plus précisément, Malvezin parle lui-même de « Juniac, [s]on village » (p. 217), c'est-à-dire de Junhac (canton de Monsalvy, arrondissement d'Aurillac, Cantal), où il naquit en 1841 ; v. d'autres mentions de ce lieu pp. 20, 154, 170-1, de lieux voisins de la vallée du Lot (Vieillevie et son village d'Aynès) pp. 9 et 154, et du village de la Malvizinie qui doit probablement son nom à quelque ancêtre de notre auteur. C'est à cette petite région que Malvezin a consacré également deux de ses œuvres littéraires : *Le « Veinazès », chant du val d'Auze, avec finale talvaire* (pour le sens du dernier mot, voy. le *Glossaire* 263, s.v. *talveria*), publié à la suite de *Le Bel et Suzon, pièce patriotique en 2 actes*, Paris, l'Auteur, 1919, et *La Gorge du Don* (le Don est un hameau de Sénezergues, les gorges du Don désignent les gorges de l'Auze).

Nous nous rangerons donc à l'avis de Raymond Sindou, écrivant *Mél. ... Guiter*, 1981, 391, que le *Glossaire* de Malvezin est « fondé sur le parler de Vieillevie et partie de Junhac » ⁽¹²⁾. Nous sommes ici à l'extrême sud de la Haute-Auvergne, en face du Rouergue, — le Lot faisant frontière —, dans la Châtaigneraie (voy. Ph. Arbos, *l'Auvergne*⁴, 1952, 130 sqq.) et, pour Junhac, dans le petit pays de Veinazès (Arbos, *op. cit.* 132-3 ; Amé, *D.T.* III). Cette zone de frontière, tard peuplée ⁽¹³⁾, est au sud de la zone explorée par Lhermet (voy. la carte de celui-ci, VI-VIII ; *ALMC* 4, 14) et assez loin des points cantaliens de l'*ALF* (Saint-Mamet, p. 715) et de l'*ALMC* (Maurs, p. 44 ; Saint-Simon, patrie de J.-B. Veyre, p. 42), plus près de Conques en Rouergue (*ALF* p. 716). Cette position ne manque pas de donner un intérêt supplémentaire au témoignage de Malvezin ⁽¹⁴⁾. En toute rigueur, il y aurait donc lieu de mettre sous 'Junhac', ou sous 'Veinazès', les matériaux de Malvezin non localisés, quand ils sont confirmés par Lhermet ou d'autres sources pour l'Aurillacois, ou même, quand, sans bénéficier d'une telle confirmation, ils ne donnent pas de prise à la critique. Dans ces cas, une telle

(11) Plus d'une fois, Malvezin signale des formes du nord du département du Cantal comme provenant des « pays montagneux ».

(12) Etudiant les noms de la bêche, R. Sindou a retrouvé le *bica* « bêche pointue » de Malvezin dans le [b i k o] « houe » qu'il a noté à Golinhas, de l'autre côté du Lot, en Rouergue.

(13) Voy. F. Pressouyre, *Rev. de la Haute-Auvergne* 44, 19, à propos de la fondation de Montsalvy.

(14) Rappelons que Lhermet (=BDP² 3.2.8.3.7. ; 'Ytrac' pour le *FEW*) est en fait un vocabulaire régional (voy. Nauton, *RLiR* 20, 46, n. 1, et *ALMC* 4, 14).

étiquette géolinguistique serait, à nos yeux, préférable à celle de 'Cantal', ici trop vague, et surtout ambiguë, puisqu'on sait que partie de ce département parle auvergnat (nord-occitan) et partie, languedocien.

AUTHENTICITÉ

Malgré ce que nous venons de dire, le plus grand danger dans l'utilisation du *Glossaire* ne réside ni dans la graphie de l'auteur, ni dans ses normalisations intempestives, ni dans l'insuffisance de ses localisations, mais avant tout dans le statut qu'il a conféré, de façon plus ou moins explicite, à certaines formes. Comme l'a bien vu Nauton, c'est l'authenticité même de telles formes qui est en question.

Quelques mots sont ici nécessaires sur les conceptions linguistiques de Malvezin. Celui-ci s'inscrit en effet dans la lignée de linguistes amateurs et enthousiastes (Charencey, Adam, etc.), parfois quelque peu illuminés, dont il faudra un jour retracer l'histoire et évaluer les apports, parfois non négligeables, dans les domaines amérindien⁽¹⁵⁾ ou gallo-roman, par exemple. Cette histoire qui s'est déroulée dans les marges ou les interstices de la linguistique scientifique et universitaire, qui prenait alors son essor en France, croisa parfois cette dernière. Pierre Malvezin fut le président de la Société nationale de linguistique⁽¹⁶⁾, qu'il fonda en 1872, avec le plus illustre Bescherelle (auteur

(15) Cf. B. Pottier, *Rev. de l'Enseignement Supérieur* 1967, 3-4, 184.

(16) Pour donner une idée de l'ampleur du personnage, citons la notice consacrée à notre auteur par *LarS* 1890 : « *Malvezin* (Pierre), homme de lettres, né à Junhac (Cantal) le 26 juin 1841. Il a fait représenter en 1871 au théâtre de Molière *Mané - Thécél - Pharès ou un songe de Guillaume*, pièce politique en vers. Il a publié ensuite *la Bible farce [traduction nouvelle des livres comico-sacrés]* (1877, in-12) qui fut saisie sous la présidence du maréchal Mac-Mahon et valut à l'auteur trois mois de prison. M. Pierre Malvezin a collaboré à plusieurs journaux républicains ; on lui doit diverses brochures politiques ou maçonniques, notamment : *Le Baron de la Monarquière, farce politique* (1874, in-12), *Réponse à l'Encyclique de Léon XIII ; de l'excommunication des rats et autres bestioles au Moyen âge* (1884, in-12) ; *Annuaire des quatre obédiences françaises* (1885, in-12). En 1872, M. Malvezin a fondé avec M. Bescherelle aîné, la *Société philologique française*, dont il est le Directeur. Il s'est surtout fait connaître comme un partisan infatigable de la réforme de l'orthographe ». — Ajoutons, d'après le catalogue de la B.N., les ouvrages suivants : *L'Henriquinisme d'action, folle réminiscence en un acte*. — *Procès de la « Belle Farce »*, Cour de Cas-

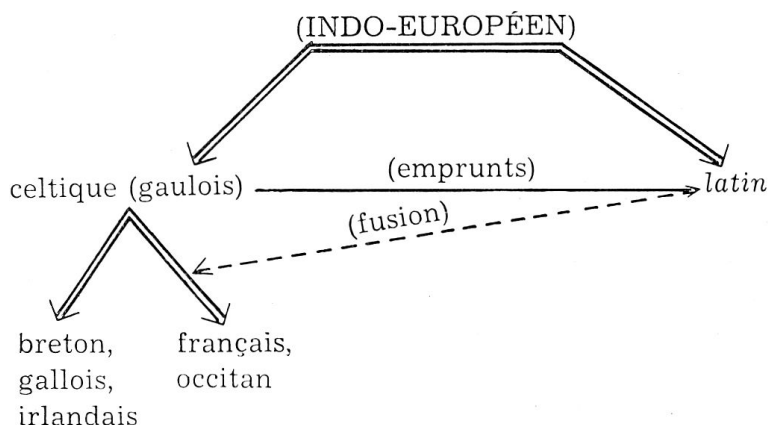
d'un *Dictionnaire* non moins *national*). Cette Société nationale, probablement appelée, dans l'esprit de son fondateur, à faire pièce à la Société de linguistique de Paris où se regroupaient les linguistes « orthodoxes », eut comme membre d'honneur Charencey (promoteur de la S.L.P., son premier secrétaire et son président en 1885 ; v. *BSLP* 1, XXI-XXII). On aimerait être mieux renseigné sur la Société nationale⁽¹⁷⁾, mais on peut présumer qu'aux yeux de son promoteur, une réaction nationale était rendue nécessaire en particulier par le fait que la grammaire comparée des langues romanes prétendait tirer les idiomes nationaux (français, occitan) du latin, alors que ceux-ci étaient à l'évidence, d'origine gauloise. De plus, les premiers romanistes laissaient entrevoir le rôle non négligeable du germanique dans l'histoire du gallo-roman. En définitive, ces disciples des Allemands Bopp et Diez n'étaient pour Malvezin que des « germano-romanistes » (*Dictionnaire des racines celtiques* 6). La doctrine de Malvezin est au contraire toute nationale. Elle part d'un postulat : « la langue de nos pères n'a pas pu se perdre » (*op. cit.*, l.c.). Malgré les clercs latinisants, le celtique a été conservé par le peuple et le français vient du gaulois⁽¹⁸⁾. Malvezin était donc ce qu'il est convenu d'appeler un celtomane. Nous usons ici d'un terme commode et sans doute conceptuellement réducteur, mais qui suffira à notre propos. Pour Malvezin l'occitan et le français descendaient du celtique de Gaule, le latin ayant tout au plus « fusionné » avec le gaulois. Le couronnement de l'œuvre linguistique de Malvezin fut un *Dictionnaire des racines celtiques* déjà cité (Paris, chez l'Auteur,

sation, audience du 7 novembre 1879. Conclusions de Pierre Malvezin (1879), et *Couronnement de Pierre I^{er}, roi de France, le 29 septembre 1881* (1881). — Jugement sévère sur l'œuvre de Malvezin (« tous ces textes ne valent rien ») dans Félix Bonafé, *Un Cantalien du Second Empire. Le Botaniste Eugène Malvezin*, 256. — Selon P.-F. Fournier, Malvezin, d'abord agent d'assurances à Aurillac, mourut à Paris « vers 1931-1932 » (*Mém. de l'Ac. de Clermont* 34,7).

(17) Voy. cependant les doutes émis par G. Millardet : « Personne n'accusera M. Malvezin d'être Président d'une Société qui ne compte qu'un membre. Ce serait pure calomnie », et la suite, *RLR* 57, 127.

(18) Bescherelle savait, de même, que « le fond du français est le vieux gaulois » (*Dictionnaire national*, 1858⁷, II). L'idée de la latinité des parlers auvernats ne s'imposa que tardivement à certains esprits cantaliens. En 1910, Fernand Delzangles voyait dans l'auvergnat un « ancien dialecte celtique », ne dérivant pas du latin, malgré certains emprunts (cité dans Frances H. Titchener, *L'Ecole auvergnate* 61, n. 1). Le même auteur récidivait encore en 1941 (cité par P.-F. Fournier, *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne* 63, 1943, 276).

rue de Grenelle, 71, 1924²)⁽¹⁹⁾, dont le sous-titre : *Ouvrage reconstituant, par le français et ses dialectes et par des équivalents bretons, gallois, gaéliques et irlandais, plus de la moitié de la langue celtique, et corrigeant ainsi les origines germaniques ou latines données pour plusieurs milliers de nos mots*, est assez explicite sur les intentions et la méthode de l'auteur. Malvezin compila également un *Dictionnaire complétif des dictionnaires latins* (Paris, chez l'Auteur, rue de Grenelle, 71, 1911), montrant que « la riche langue de nos pères a fourni beaucoup de mots au latin », ouvrage honoré d'un compte rendu de G. Millardet, *RLR* 57, 127-30. On pourrait résumer par le schéma suivant l'idée que Malvezin semble s'être faite de la généalogie des langues étudiées par lui :



En composant son *Glossaire de la langue d'oc*, Pierre Malvezin ne poursuivait donc pas, on l'aura compris, un but strictement lexicographique. Il s'exprime ainsi sur ses intentions : « Je laisse de côté [...] les mots venus du latin et dont l'origine est visible ; mais je rectifie les erreurs de mes devanciers ociens, comme j'ai rectifié celles de mes devanciers français dans mon « Dictionnaire des racines celtiques », et je prouve, — *ce qui est mon but* — que nos dialectes d'oc conservent beaucoup de mots de la vieille langue de Gaule » (p. 11 ; souligné par nous).

Les intentions de l'auteur expliquent la structure de l'ouvrage. Celui-ci se compose de deux parties :

- (I) les « Mots d'origine celtique, dans lesquels les correspondants latins ne sont pas venus se fondre » c'est-à-dire les mots d'origine purement celtique, classés par famille (pp. 13-88) ;

(19) Première éd. 1903-1904.

(II) une « liste alphabétique » unique comprenant

- (1) les formes citées par familles sous (I), servant en quelque sorte d'index à la première partie ;
- (2) « des mots dans lesquels le latin a pu se mêler au celtique, mais qui sont plutôt nôtres qu'empruntés » (ils sont signalés par l'astérisque) ;
- (3) « des mots d'origine imprécise et d'origines diverses » (y compris des « emprunts » au latin, en général exclus quand l'origine est évidente, mais retenus lorsque l'occitan a formé des « dérivés particuliers », cf. pp. 10, 95, 97) ; ces mots sont imprimés en petites capitales.

La doctrine personnelle de l'auteur commande également la structure des articles de la première partie. Plus d'une fois, en effet, les vedettes sont constituées par la racine, ou la base, tirée par analyse des dérivés ou des cognats enregistrés dans le corps de l'article. Ces entrées ne sont donc pas obligatoirement des lexèmes effectivement attestés en un point ou une portion de l'espace dialectal occitan, mais, selon la terminologie de Malvezin (pp. 10, 274 ; voy. aussi *Dictionnaire des racines celtiques* 7), des « formateurs » : « Je groupe ces mots par famille, les dérivés sous leurs formateurs » (p. 11). Il peut arriver, quand la langue en donne l'occasion, que les « formateurs » fonctionnent comme lexèmes libres ayant une existence concrète. Mais lorsqu'il s'agit de formes obtenues par analyse, ce ne sont pas exactement des prototypes étymologiques, celtiques ou autres. Il s'agit plutôt des produits d'une analyse morphémique menée en synchronie. Ces « formateurs » constituent le plus petit dénominateur commun, sur le plan du signifiant et du signifié, des mots figurant dans l'article, et dont ils sont chargés de justifier le groupement. C'est pourquoi on ne peut souscrire entièrement au soupçon de Nauton (« er hat Malvezin im verdacht, manchmal wörter konstruiert zu haben, um damit eine etymologie zu begründen »). Du point de vue de Malvezin, les « formateurs » synchroniques ne font que servir de tremplin à l'analyse diachronique, ils ne sont pas commandés par elle⁽²⁰⁾. Ce ne sont pas les formes occitanes concrètes

(20) Il est juste de dire que certaines entrées de Malvezin découlent du seul souci étymologique et sont privées de tout soutien synchronique. En voici deux exemples. L'article *tourcha*, *trucha*, *truècha* de Malvezin a fourni ces trois formes au FEW 13, II, 315 a, TROJA, *tourcha* étant seule en son genre (voy. encore ALMC 516). Malvezin dit exactement ceci : « *Tourcha*, o. Aussi, par transposition, *trucha* et *truècha*, o. En français « truie ». En

mais les « formateurs » que Malvezin rattache à un étymon celtique. Si l'on veut, l'analyse en « formateurs » abstraits constitue un degré intermédiaire entre l'enregistrement lexicographique et l'étymologie proprement dite. Malheureusement, Malvezin n'a pas rendu explicite sa procédure et celle-ci doit être largement reconstituée par le lecteur. Plus gravement encore, il n'a pas jugé bon de signaler par une convention typographique quelconque la différence entre les « formateurs », qui sont donnés dans son orthographe ordinaire (puisqu'ils sont dégagés en synchronie), et les lexèmes concrets, si bien que l'avertissement de Nauton garde sa valeur pratique.

Pour donner une idée du procédé, nous citerons d'abord quelques exemples patents. Malvezin y fait preuve d'une sincérité malheureusement trop rare. Soit l'article *cant* : « *Cant*. Côté. Dérivé de *cambtos* et *cambitos*, courber. Inusité au simple, mais nous employons les dérivés *cantel*, bord d'un pain [...] ; *cantelar* couper en cantels ; plus *cantoun* [...] coin du feu, angle quelconque, *cantounar*, etc. ». Les formes citées ressortissent de trois statuts différents :

- (1) *cantel*, *cantelar*, *cantoun*, *cantounar* sont des lexèmes concrets, bien attestés par ailleurs, en occitan ;
- (2) *cambtos* et *cambitos* sont des prototypes étymologiques celtiques, qu'un usage rigoureux munirait de l'astérisque ;
- (3) *cant* « côté » est un « formateur », pour lequel nous réclamerions au moins un tiret final. Bien que la démarche de Malvezin soit loin, nous l'avons dit, d'être totalement explicite et bien que certaines de ses analyses, aussi bien sur le plan synchronique que diachronique, soient contestables, notre sentiment de la cohérence n'est pas ici radicalement choqué. Malvezin prend soin, en effet, de préciser que *cant* est « inusité au simple », lui assignant par là, implicitement, mais clairement, le statut d'une forme abstraite. Ailleurs (s.v. *aur* « côté »), il parle du « formateur perdu de *aturar* ».

breton *tour'ch* », en gallois « *twrch* », en gaélique « *torc* », verrat, d'un celtique *TORCOS (...). Voulant rattacher *truècha* à *TORCOS, il a reconstruit **tourcha*.

Malvezin a un article *tupa*, o « fumée, vapeur », mais il ajoute : « Ordinairement *tuba*, o », pour signaler, selon son usage habituel, que la forme réelle est *tuba*. Il entend, en effet, rattacher le mot à la même racine *top* « être chaud » que *toupin* « pot servant à faire bouillir ; pot quelconque ». Le FEW 13, II, 456 a, TYPHEIN, n'a malheureusement retenu que le mot vedette, le seul de l'article à exhiber une bilabiale sourde.

Hélas, les confidences de Malvezin n'ont pas toujours trouvé d'oreille attentive. Ainsi le *FEW* 16, 497, MAGAN a enregistré Cantal *magar* « plier, envelopper ». Or, si Malvezin possède bien une telle entrée, il avait confessé que ce « formateur » était « employé seulement en composition : « amagar », spécialement envelopper de vêtements pour défendre contre le froid » (celui-ci relevé à bon droit par le *FEW* 16, 497 a, et confirmé par d'autres sources pour le Cantal et l'Aveyron). *Magar*, pour le signifiant comme pour le signifié, est ici une forme théorique. Il en va de même du verbe *boudir* « fouir » qui constitue une entrée du *Glossaire* et qui est venu s'échouer, sans famille, parmi les matériaux d'origine inconnue, *FEW* 22, II, 27 b. Nous avons été mal inspiré de lui chercher une étymologie (*RLR* 83, 1978/2, 437). Malvezin précise en effet que « ce verbe est sorti de l'usage » : façon de dire, puisqu'il n'y a, sauf erreur, rien de semblable en ancien provençal, qu'il s'agit d'un « formateur » abstrait, car, ajoute-t-il, « ses fréquentatifs se conservent : *boudiliar*, dans le Cantal « moudiliar » [...], en parlant du porc et de la taupe creusant avec leur museau, et *bousiliar* avec s pour d [...]; plus *bousiga*, o, terre défrichée, etc. ». Pareillement, s.v. *rancar*, Malvezin signale qu'il s'agit d'« un formateur d'« arrancar », ordinairement employé », mais le *FEW* 17, 621 b, *WRANKS, n'a malheureusement enregistré que le formateur.

Le plus souvent, toutefois, Malvezin se dispense de tout indice permettant de distinguer les « formateurs » abstraits des chefs de famille ayant pignon sur rue. Cet usage elliptique donne la fâcheuse impression que notre auteur avait tendance, non peut-être à confondre, mais à ne pas distinguer les formes qu'il entendait ou lisait de celles qui sortaient, non de son imagination, mais de son esprit. Cette légère déprise de réalité est créatrice pour le lexicologue de mots fantômes qu'il n'est pas toujours aisé de repérer. Donnons quelques exemples de ces « entrées perfides » (selon le terme de T. R. Wooldridge, *Les Débuts de la lexicographie fr.*, Toronto, 1977, 90).

Sous *ore* « bord », se lisent des lexèmes bien attestés par ailleurs : *ouret* « chanteau » (*FEW* 7, 382 b, *ŌRA*), *ourieira*, o « lisière d'un bois, d'un champ » (7, 783 a, *ŌRA*), *ourle* (7, 424 a, **ORULARE*), *ourlet*, *ourlar*. Mais *ore* « bord » ne possède, lui, qu'une existence théorique permettant de réunir dans un ensemble sémantico-formel cohérent les différents lexèmes attestés.

Il en va de même de Cantal *pac* « faisceau » (enregistré *FEW* 16, 612 b, *PAK*), tout à fait isolé en occitan, et qui n'a de raison d'être que comme formateur de *pacot*, *pacoutilia* et *paquet* enregistrés plus bas.

La consultation du *Dictionnaire des racines celtiques* peut souvent servir d'auxiliaire ou de réactif dans le dépistage des mots fantômes : *or* « bord » et *pac* y figurent en effet mais à titre de racines celtiques, et l'on y apprend qu'**oros* a donné « le diminutif central *oret*, chanteau », par l'intermédiaire d'« un *perdu ore* » (c'est nous qui soulignons *perdu*).

Cantal *plat* « large » recueilli par le *FEW* 9, 44 b, PLATTUS y a pour seul voisin afr. *plat* « large » SimFreine. Il s'agit là encore d'un « formateur », tiré de *platel*, *platurel* et *platoun*. Dans le *Dictionnaire des racines celtiques*, Malvezin accorde de même à fr. *plat* le sens (plus ou moins étymologique) de « large ».

Labre « coupure, tranche » est également le « formateur » de *deslabrar* (enregistré *FEW* 16, 431 a, *LABBA) et de *eslabrar* « éventrer ». Ce dernier a été recueilli par *FEW* 16, 431 b, *LABBA, sous l'étiquette 'Cantal', à côté de congénères en daupha., à Lallé et dans le Champ-saur. Mais Malvezin signale expressément *eslabrar* comme appartenant à « l'arrondissement de Die ». Le mot diois et non cantalien s'intègre ainsi dans une aire géographique cohérente. Quant à l'hypothétique *labre*, malheureusement transcrit par le *FEW* 16, 431 b, où il est, on s'en doute, parfaitement isolé, tant pour la morphologie que pour la sémantique, il nous paraît tout simplement à biffer.

Cantal *paire* « chaudron » est enregistré par le *FEW* 7, 655 b, *PARIUM, et serait le seul représentant moderne de l'étymon en dehors du frpr. Mais, chez Malvezin, *paire* ne figure, à l'évidence, que comme formateur de *pairol* et de sa famille. Malvezin le dit d'ailleurs : « On emploie ordinairement le diminutif *pairol* ». Et conscient des conflits homonymiques toujours menaçants, il ajoute cette excellente raison : « pour éviter la confusion avec « paire », père »...

Il est des cas où la recherche des formateurs conduit Malvezin à prendre des libertés avec le signifié seulement. Ainsi, s.v. *tint*, sont enregistrés le simple *tint* « côté, inclinaison ; particulièrement chacune des deux pièces de bois qui soutiennent un tonneau » et les « composés » *atintar* et *atindoular* « incliner, placer sur le côté ». Le premier au moins des dérivés est bien attesté par ailleurs avec ce sémantisme : Carlat *s'atintar* « s'incliner » Delh 87, blim. *otintá* « courber un vase sur le côté pour en faire écouler le liquide », périg. St-Pierre *atindâ* « se pencher », tous enregistrés *FEW* 22, II, 93 b, et auxquels on peut ajouter pour Carlat le v. a. *otintar* « incliner » DelhPiados. Il est très probable que c'est à partir du sens dérivé que Malvezin a tiré le sens

de « côté, inclinaison » qu'il attribue à *tint*, considéré, en tant que le « formateur » de la famille ; considéré en tant que lexème proprement dit, celui-ci a « particulièrement » (c'est-à-dire seulement) le sens usuel de « chacune des deux pièces qui soutiennent un tonneau ». Malheureusement, le *FEW* 22, II, 93 a, n'a pas enregistré le mot cantalien dans ce sens, mais seulement dans celui de « côté, inclinaison » qui mérite certainement l'astérisque.

L'intrusion des « formateurs dans la présentation de ce que le lecteur, non averti par l'auteur, pourrait prendre pour des matériaux bruts, ne se manifeste pas seulement dans les mots-vedettes. On peut trouver, dans le corps des articles des formes abstraites intermédiaires chargées de structurer une subdivision du matériel présenté. Ainsi, s.v. *draga*, on lit la forme « *draguilla* ou, contracté, *drailla*, o », ce **draguilla* n'étant chargé que de faire la transition entre l'entrée *draga* et l'authentique *drailla*. De la même façon, s.v. *cale*, Cantal *calie* « tacheté de blanc » (recueilli par *FEW* 2, 1387 a, QUACULA) n'est sans doute que la base fictive du « diminutif » *caliol*, « particulièrement nom de bœuf » (sans doute trop démotivé aux yeux de Malvezin) et de *calioular*. Ou encore Quercy *dariliar* chargé de rattacher *driliar* « sauter » à *dar*...

Dans le cas, qu'on vient de voir, de **draguilla*, représentation malvezinienne profonde de *drailla*, le travail linguistique de Malvezin s'attaque non seulement au lexème (*dragu-* restitué d'après *draga*), mais encore au morphème dérivationnel, puisqu'un diminutif *-illa* est postulé à partir de *drailla*. Bien souvent, les articles de Malvezin abondent en dérivés suffixaux (particulièrement les verbes en *-echar*), qui ne sont guère attestés par ailleurs. Malvezin était, avant la lettre, un apôtre de la créativité lexicale : toute base mérite selon lui, d'être associée aux suffixes dérivationnels de la langue, même si cette association n'est pas pratiquée par les locuteurs de Junhac ou d'ailleurs. Il se plaît ainsi à déployer la richesse potentielle de la dérivation occitane, moyen comme un autre de défendre et illustrer *la lenga*. Il convient donc de se montrer particulièrement prudent dans le domaine des dérivés, sans pour autant jeter la pierre à Malvezin, quand on sait qu'« un lexicographe aussi scrupuleux que Littré » a enregistré bien des dérivés en *-age*, *-ation* ou *-ment* qui donnent l'impression « de n'exister que virtuellement » (L. Guilbert, *Langue Française* 2, 1969, 7).

Pour en revenir au lexique proprement dit, il est un domaine où les produits de la linguistique non-orthodoxe pratiquée par Malvezin se révèlent particulièrement dangereux, vu le penchant de l'auteur pour le celtique : celui des reliques préromanes.

L'article *cal* de Malvezin (« *Cal*. Aussi *cail*. Pierre ») a fourni ces deux formes au *FEW*, *CALIO*-. Cantal *cail*, dont la graphie fleure bon l'irlandais, se trouve 2, 95 b, tout à fait isolé au milieu d'une famille exclusivement représentée dans l'Ouest d'oïl (poit. saint.). Cantal *cal* « pierre » se lit 2, 97 a, sous II 1, seul simplex servant de chef à de nombreux dérivés, tous d'oïl. Le commentaire, 97 b, indique : « I l lebt hauptsächlich in der nördlichen hälfte des gallorom. ; die südlichsten vorposten stehen im périg. und auv. ». Comme on ne trouve pas de matériel périgourdin sous cette division, il est plus sage de renoncer à l'idée de tels avant-postes méridionaux, car *cal*, tout comme *cail* paraissent n'être que des « formateurs » permettant d'expliquer *caliau*. Ces deux formes apparaissent d'ailleurs dans le *Dictionnaire des racines celtiques*, la première comme racine gauloise, la seconde comme formateur rendant compte de fr. *caille*, *caillou*.

FEW 2, 1016 b, *CONDAT*, enregistre Cantal *condat* « confluent », seul — et précieux — souvenir lexical de ce mot celtique dans le domaine occitan. Après ce que nous avons dit, on nous accordera qu'il y a tout lieu de suspecter d'emblée cette attestation. Mais ouvrons le *Dictionnaire des racines celtiques*, s.v. *da*. Nous lisons : « *Da*. : placer, disposer. Dans : *condate*, confluent, mot conservé, du moins en noms de lieux, dans le dialecte *condat* et le français *condé* pour *condet* (noms de lieux qui ont produit des noms d'hommes) » (nous soulignons). Voilà, nous semble-t-il la clef de « Cantal *condat* » et ce qu'on appelle, en parler policier, *se couper*. Ajoutons que l'autre attestation du *FEW*, flandr. *condé* Aubin 1736, n'a pas plus de réalité. Voici l'article d'Aubin : « *CONDÉ*. *t'Saamen-stooting*, *t'Saamen-vloeying van twee rivieren*. C'est un terme dont on se sert en plusieurs endroits pour dire confluent. Il se dit de la jonction de l'Aisne ou Haisne à l'Escaut ». Or, à la jonction de l'Escaut et de l'actuelle Hayne, se trouve *Condé-sur-Escaut*. Selon toute probabilité il s'agit, ici encore, d'une attestation purement et simplement toponymique. On trouve d'ailleurs dans *Fur* 1690, s.v. *confluent*, l'indication suivante : « Nicolas Berger dans son livre des grands chemins, dit que ces sortes de lieux [les confluents] s'appeloient autrefois *Condé*, d'un vieux mot françois qui est encore en usage en quelques lieux ». Cette indication est développée par *Fur* 1701 dans un article autonome : « *Condé* s.m. Terme dont on se sert en plusieurs endroits au lieu de Conflant. Il se dit de la jonction de l'Haine à l'Escaut ». C'est visiblement cet article — en fait purement toponymique ⁽²¹⁾ — que reproduit Aubin 1736 et qui a inspiré de même Trév

(21) Sur la prolifération des NL *Condé*, voy. Vendryes, *BSL* 54, II, 1956, 152-3.

1704, puis Trév 1721-1771. A juste titre, le *FEW* n'a pas tenu compte des attestations de Fur et de Trév. Il n'y a pas lieu de réserver un sort différent à celles d'Aubin et de Malvezin.

Sous DŪNON, *FEW* 3, 180 b - 181 a, cite, après les noms de lieux, deux reliques proprement lexicales : HLoire *dun* « colline » Gilbert 51, Cantal id. Ces données ont été reprises telles quelles par Max Pfister dans ses *Lexikalische Untersuchungen*... 390-1, par Alain Nouvel, *Les noms de la roche*... 1975, 482, et par H. J. Wolf, in *L'Onomastique témoin des langues disparues*, Dijon, 1982, 279. Sous la plume d'Alain Nouvel, *QLO* 9, 1980, 45, le mot devient même occit. *dun* « colline ». Bien que Malvezin enregistre encore cinq dérivés (*dunet*, *dunot*, *dunel*, *dunant*, *dunella* p. 174) ⁽²²⁾, ces formes sont grandement à suspecter. Comme pour **condat*, il se pourrait bien que Malvezin les ait tirées de la toponymie ou de l'anthroponymie : il y a, en tout cas, un *Dunet* dans l'Aveyron (comm. de Viviez) et de nombreux *Dunant*, noms de personnes (< sav. *nant* « torrent »). *Dun* pourrait bien n'être qu'un « formateur ». La confirmation par Gilbert ne parle pas en faveur de l'authenticité du mot, au contraire. Le Félibre auvergnat, dont l'œuvre n'est pas un modèle d'authenticité dialectale (v. ce que dit P. Bonnaud, *Rev. d'Auvergne* 88, 1974, 303-4, de sa tendance à « archaïser et artificialiser la langue et l'écriture ») était en effet féru d'étymologie, et surtout son maître en ce domaine n'était autre que... Pierre Malvezin. Dans les quelques numéros de sa revue, *l'Alauza d'Auvernha*, que nous avons sous la main, Gilbert reproduit à plusieurs reprises dans sa rubrique « Mots occitans » les étymologies de Malvezin, qu'il appelle « le savant philologue auvergnat Pierre Malvezin » (*A. d'A.* 105, 7) ou « notre savant compatriote » (*A. d'A.* 109-110, 14). Disons surtout que la source où le mot a été puisé par le *FEW*, les *Contes de la Lunaira* de Gilbert, parut en 1913, soit quatre ans après le *Glossaire* de Malvezin et que les « Notes étymologiques » qui suivent les Contes ont pour auteur Pierre Malvezin lui-même. Il est dès lors tentant de penser que le Félibre a puisé le mot *dun* dans le *Glossaire de la langue d'oc* pour complaire à son « savant compatriote ». Nous croyons donc que la raison ou la prudence conduisent à renoncer à l'idée que DŪNON et CONDŌTE aient eu une descendance dans le lexique gallo-roman. En toute rigueur ces articles seraient à biffer du *FEW* ⁽²³⁾.

(22) Sur la prolixité de la dérivation suffixale chez Malvezin, voy. plus haut.

(23) Dans les listes dressées par B. Müller, « Geostatistik der gallischen/keltischen Substratwörter in der Galloromania », *FestsHubschmid*, 1982, 618-9,

On peut citer un autre fantôme toponymique. Malvezin a l'article « *galipa*, o, pays de petits arbres, pays de buissons. Mot cantalien, comme le précédent [*i.e. galiousta*, o « pays rocailleus, pays de buissons et d'arbres rabourgris »] et de même origine ». Ce mot, rattaché au préroman *gallo- « pierre », a été recueilli par J. Hubschmid *Sard. Studien* 97, *Thes. Praerom.* 1, 66, par L. F. Flutre *REPL* 143 (par erreur *galipas*), et par A. Nouvel, *Les noms de la roche*... 293. J. Hubschmid signale encore deux lieux-dits du Cantal nommés *La Gallipe*. Or ces deux lieux-dits (cf. Amé, *D.T.*, s.v.) sont situés à Viellevie et à Junhac, localités dont Malvezin était originaire. Ici encore, il est clair que Malvezin a extrait l'appellatif *galipa* des NL qui lui étaient familiers. Ayant rapproché ces noms de *galhousta* terme, lui, bien réel et attesté par ailleurs (aveyr. *goillousto* « brandes, broussailles, bois de petits arbustes » ; *FEW* 4, 36 a, *GALLEUS), il a donné à *galipa* la même signification. Cette restitution lexicale ne manque pas de justesse en diachronie, mais rien n'indique au lecteur que c'est une restitution, un produit et non une donnée. La seule trace encore perceptible dans le

CONDATÉ et DÜNON devraient rejoindre celle des étymons celtiques attestés « nur in Ortsnamen » (618, n. 11) et les totaux du Cantal (96), être révisés à la baisse. — Profitons de l'occasion pour signaler que sont encore à biffer parmi les étymons celtiques du *FEW* : (1) *ANDĒRA (1, 93 b, malgré A. Gier, *FestsHubschmid* 683-6 ; v. maintenant *FEW* 24, 550-1, n. 21 ; (2) *MELLO- (6, I, 683 a), dont le seul témoin gallo-roman, anorm. *emmelloter* v.a. « entasser (du chanvre) » (1554, Goub), ne saurait être détaché du type *mulot* « tas (de terre) ; meule de foin », attesté depuis le XV^e s., particulièrement en norm. (pour la formation, cf. bnorm. *emmulonner* en 1456, norm. id. ; afr. mfr. *enmuler*) et doit être ramené à MÛTULUS, 6, III, 308 a (le rapprochement correct se trouvait dans la source du *FEW*: E. Pope, *Der Wortschatz des Journal du Sieur de Gouberville*, Leipzig-Paris, 1936, 190) ; (3) *MORGA (6, III, 130 b) où l'on a voulu réunir deux groupes de mots de la Suisse Romande sans rapport sémantiques entre eux : *dēmurdzi* « exciter » et *mwardzə* « substance gluante ou moisissure à la surface du fromage » ; pour le premier type, v. la critique serrée de Marzys, *Gl* 5, 311 (qui propose *FURICARE) ; quant au second, il s'agit probablement d'un avatar d'AMÛRCA (à ajouter à l'article du *FEW* 24, 496-7) ; (4) RATIS (10, 120 a) où les termes bmanç. cités (*rētūr* f. « fougères et ronces qu'on coupe sur les haies pour en faire de la litière » ; *rētūr é* v. « faire la *rētūr* ; récurer (les fossés) ») sont plutôt à rattacher au type *ra(s)ture*, *rater* (*FEW* 10, 90 ab, *RASITORIA) dont le sémantisme (« raclure », « racler », « couper ras », etc.) peut s'appliquer aussi bien à la taille des haies qu'au récavage des fossés (cf. par ex. Erezée *râcler* « couper les broussailles, etc. », *FEW* 10, 80 a) ; cf. déjà les doutes exprimés par Legros, *BT Dial* 35, 366.

discours lexicographique de Malvezin de ce processus d'extraction à partir de faits toponymiques demeure la définition : « *pays* de petits arbres, *pays* de buissons » (24).

Parfois, Malvezin ne sait tout simplement pas résister à l'attrait de placer une étymologie celtique. Le *FEW* 17, 598 a, *WĪSARM, enregistre Cantal *guisarme* « javelot » comme seule forme dialectale et seule forme moderne (la dernière attestation française est Wid 1675). La survivance du mot, avec ce sens, dans le Cantal aurait de quoi surprendre. Mais Malvezin voulait le rattacher à celt. *gaison* (> lt. *gaesum*), aussi lui a-t-il donné le sens de « javelot » (la *guisarme* est une « arme d'hast, au fer tranchant, long et recourbé, terminé par une pointe droite » GdfLex) ; quant au signifiant, pas même occitanisé, il l'a probablement trouvé dans un dictionnaire d'ancien français. Le mot n'a donc rien de cantalien ; il n'est qu'un prétexte, vieux français, à une étymologie celtique.

UN TÉMOIGNAGE SUR L'IDIOLECTE DE MALVEZIN

Comme nous avons tenté de le montrer dans les pages qui précèdent, la critique interne permet de dépister un certain nombre de mots trompeurs du *Glossaire de la langue d'oc*. Pour l'authentification du reste du matériel, le mieux serait, bien sûr, d'enquêter à Junhac et lieux voisins. Mais, d'une part, une telle enquête est actuellement hors de nos possibilités, et, d'autre part, le vocabulaire recueilli par Malvezin est celui de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Toutefois, grâce à l'obligeante sagacité de Mlle Elisabeth Dravet (Bibliothèque Municipale et Universitaire de Clermont-Ferrand), nous avons pu prendre connaissance de deux textes patois dus à la plume de Malvezin, qui permettent une confrontation directe, quoique partielle, entre son lexique idiolectal et celui enregistré dans son *Glossaire*, situation rare en métalexicographie occitane et présentant un intérêt tout particulier dans le cas de Malvezin.

(24) Signalons, par parenthèse, un autre exemple où la tendance de certains lexicographes patoisants à intégrer subrepticement des noms propres à leurs glossaires a produit un mot fantôme : *FEW* 21, 24 a enregistre Esc. *andelot* « ruisseau », suivi de six lignes de commentaire étymologique. Or *Andelot* est un nom propre de ruisseau ; cet affluent de l'Allier près de Varennes-sur-Allier baigne Escuroles. Tixier, plus scrupuleux que Malvezin, avait tout de même pris soin d'ajouter : « Il coule dans une vallée très riche entre Gannat et Saint-Didier ».

Les deux textes en question sont « Liaûrotorso, Poème en langue romane » et « Cotinéllô, Romance des champs, dédiée aux laboureurs de Junhac », « par Malvezin, Directeur de l'Union agricole, membre de la Société des Agriculteurs de France ». Ces deux textes figurent dans le ms. 1133 de la B.M.U. de Clermont-Ferrand, qui est un recueil de pièces dialectales d'origines diverses. Il se pourrait bien qu'ils soient de la main même de Malvezin ⁽²⁵⁾. « Liaûrotorso » (f° 104-132) est un assez long poème de plusieurs centaines de vers, avec traduction française en regard, narrant les aventures du maire d'une petite commune du Cantal nommé par l'Empire, et dont l'*escainoum* fournit le titre de la pièce. Le ton est anti-clérical, anti-bonapartiste et républicain. Le texte est daté de mai 1870 (f° 132 ; cf. f° 109). Il aurait été composé en 1860, alors que l'auteur était clerc d'avoué à Aurillac. Il est précédé d'un avant-propos (f° 105-106), d'un « Avis sur la prononciation » (f° 107) et d'une dédicace de 10 vers (f° 108-109) à J.-B. Veyre, poète patoisant du Cantal ⁽²⁶⁾, « compatriote et ami de l'auteur ». Nous connaissons une seconde version, imprimée, du poème (*Liauratorsa, Petit poème en langue d'oc. Nouvelle édition augmentée de notes*, Paris, chez l'A., 71, rue de Grenelle, 1911 ; conservée aux Archives départementales du Cantal), très différente au point de vue linguistique comme à celui de la composition bien que l'argument soit le même. Dans l'édition de 1911, Malvezin signale aussi une première édition, parue en juin 1870, mais celle-ci ne se trouve ni à la Bibliothèque Nationale, ni aux Archives du Cantal. Quant à « Cotinéllô », c'est une pièce de 24 vers, qui semble inédite. Dans le ms. 1133 figurent aussi, de la même main, « Le Mané-Thécel-Pharès du Balthazar de Prusse, comédie en un acte, en vers, jouée plusieurs fois au théâtre Molière » (en 1871) et deux poésies françaises (« Aminte, Romance » et « Une fleur, Valse »).

Le principal intérêt de ces deux pièces patoises est de permettre la comparaison entre le parler que pratiquait Malvezin et la langue qu'il enregistre dans son *Glossaire*. Les deux textes de 1870 sont en effet d'une écriture très spontanée et ne manifestent aucun souci du beau, ni même du bon patois, comme on pourra en juger par l'extrait que nous publions dans l'appendice I. Les termes empruntés au français sont nombreux, la graphie n'a rien d'archaïsant et l'on peut estimer

(25) On peut comparer l'écriture avec celle de deux lettres de Malvezin (1910 et 1922) conservées aux Archives Départementales du Cantal dont la Directrice, Madame Marion, a bien voulu nous communiquer une photocopie.

(26) Sur Jean-Baptiste Veyre (1798-1876), source du *FEW* pour St-Simon, v. La Salle de Rochemaure, *Les Troubadours cantaliens* 2, 1910, 109-138.

que ces textes sont assez représentatifs du parler junhacois des années 1860-1870. A cette date, comme l'avant-propos permet d'en juger, Malvezin n'avait d'ailleurs pas encore élaboré ses théories celtisantes et il admet que « la langue gauloise ou celtique s'altéra peu à peu et fut presque entièrement remplacée par le latin » (f° 106).

Nous donnons ci-dessous les résultats de la comparaison entre le vocabulaire du *Glossaire* et celui des textes. Outre que cette confrontation permet d'authentifier ou de préciser dans leur signifiant ou leur signifié un certain nombre de termes du *Glossaire*, elle fait saisir, en quelque sorte sur le vif, le travail d'idéalisation de la langue fourni par Malvezin (aux niveaux graphique, phonique, lexical, sémantique) et le passage de l'humble parlure auvergnate des textes à la prestigieuse « langue d'oc » du discours métalinguistique du *Glossaire*. On notera en particulier les différences de graphie (*a* pour *o* en position atone ; -*r* final, en réalité *amuï* ; -*l* final, en réalité vocalisé), mais aussi de phonie (*aucel* pour *oûsel* ; *briga* pour *brigeo* ; *clueca* pour *cluétzo* ; *crousar* pour *crusa*), les définitions ou les formes du *Glossaire* suggérées par l'étymologie (*calar*, *escarabiliar*), et le fait que les variantes données comme secondaires (introduites dans le *Glossaire* par les formules « forme de... », « et aussi... », « ordinairement... », « ou... ») sont très généralement les formes junhacoises authentiques. Nous donnons d'abord la ou les forme(s) du *Glossaire*, puis celle(s) des textes (L = « Liaûrotorso » ; C = « Cotinélo »). Pour ces derniers, nous reproduisons en général la traduction donnée par Malvezin lui-même. Nous renvoyons systématiquement au *FEW*, soit pour confirmer ou infirmer les formes du *Glossaire* y enregistrées, soit pour ajouter des formes complémentaires de Junhac.

aco « ce, cela, la chose qu'on désigne » = *oquo* L 111, ad *FEW* 4, 443 a, HÖC.

acelar « mettre à l'abri » ('on dit aussi *aciélar*, sous l'influence probable de *ciel'*) = *s'ociola* « s'abriter » L 113, ad *FEW* 2, 573 a, CĒLARE.

amourrar « faire baisser le nez jusqu'à terre ; tomber face contre terre (au passif) » = *amourro* ind. prés. 3 « (il) courbe (sa trogne), (il) penche (son visage) » L 127, *s'amourro* « se courbe (de l'archet) (sens obscène) » L 126 ; la forme du *Glossaire* se trouve *FEW*, II, 235 b, MÜRR-.

amistous « aimable, aimant » (s.v. *amar*) = *omistous* « amoureux » C 133. La forme du *Glossaire* figure *FEW* 24, 442 b, *AMICITAS).

araire « araire » = *oraire* L 124 ; cf. *FEW* 25, 83 a, ARATRUM.

arrancar « arracher » = *orronqua* L 116 (2 ex.), cf. *FEW* 17, 621 b, *WRANKS. V. ci-dessus 313.

s'arrucar « se blotir, en particulier sous un abri » = *orruquat* p.p. « abrité » L 115. La forme du *Glossaire*, avec le sens de « se blottir » figure *FEW* 16, 742 b, *RUKKIAN ; v. encore *ALMC* 25.

asen « âne » ('et réduit ase') = *ase* L 122, ad *FEW* 1, 154 a, ASĪNUS. La forme du *Glossaire* est dictée par l'étymologie.

assegurar « assurer » = *ossura* L 114. La forme de Junhac est empruntée au français, celle du *Glossaire* est occitanisée ; cf. *ossuromen* « assurément » L 117.

aucoun « petite oie » (s.v. *auca*) = *oûcou* « oison » L 126, ad *FEW* 1, 169 b, AUCA.

aucel « oiseau » = *oûsel* L 127. La forme du *Glossaire* n'est pas celle de Junhac ; *ALMC* 305 donne une forme en -z- pour un seul point cantalien (Montvert, p 40) ; ad *FEW* 1, 170 b, AUCELLUS.

auceloun « dim. du précédent » (s.v. *aucel*) = *oûselou* « petit oiseau » C 133. V. ci-dessus ; ad *FEW* 1, 170 b, AUCELLUS.

ausir « ouïr » = *oûsi* L 126 (cf. encore *aûses* ind. prés. 2 « (tu) entends » L 116), ad *FEW* 1, 173 a, AUDIRE.

babarel « partie évasée d'un corsage de femme, bavette » (s.v. *baba*) = *boborel* « bavette (d'un corsage de femme) » L 127, ad *FEW* 1, 195 b, *BABA.

badar « ouvrir, ordinairement la bouche » (s.v. *bada*) = *badabou* ind. imp. 6 « bâillaient » L 112, ad *FEW* 1, 285 b, BATARE II 3.

badald, -*aud* « sot, qui tient la bouche ouverte » (s.v. *bada*) = *badaû* « badaud [sic], sot » L 119, ad *FEW* 1, 286 a, BATARE. La définition du *Glossaire* est étymologisante.

band « élan » = *prend bond* « (il) prend élan » L 125, ad *FEW* 14, 161 a, VANNUS.

bargouliar « bafouiller » (s.v. *bargar*) = *borgouillaire* m. « brailleur » L 121, ad *FEW* 15, I, 268 b, *BREKAN.

barrar « barrer » (s.v. *barra*) = *barrou* ind. prés. 6 « (ils) ferment » L 126, ad *FEW* 1, 257 b, *BARRA.

bategar « palpiter » = *boteguen* p. prés. « essouflé » L 127, ad *FEW* 1, 292 a, BATTUERE.

bec « bouche d'oiseau, pointe quelconque » = *béc* « bouche (d'oiseau) » L 120, 126, *bec* C 133, ad *FEW* 1, 305 b, BECCUS.

bel « beau, grand » = *bél* « beau » L 116, « grand » L 131, ad *FEW* 1, 319 a, 321 a, BELLUS.

belèu « peut-être » = *belèu* L 109, 116, 119, ad *FEW* 5, 289 b, LĒVIS.

berval « moucheron » ('aussi *berbal*') = *berbal* L 128, ad *FEW* 14, 333 b, *VĒRVECĀLIS, où figurent seulement des formes rouergates (v. encore *ALMC* 354 ; *CamprGéogr* 694 ; *ALLy* 5, 373).

bestia « bête » = *bestio* adj. « bête » L 111, 128, ad *FEW* 1, 340 b, BESTIA.

bigot « boiteux, tordu ; fig. qui a une dévotion outrée » = *bigot* adj. « bigot » L 127. Le premier sens donné par le *Glossaire* est dicté par l'étymologie, Malvezin tirant le mot de *bigue* « oblique, tordu ».

biou « bœuf » ('forme de *bou*') = *bioû* L 114, ad *FEW* 1, 445 b, BOS.

bioure « boire » = L 115, 121, ad *FEW* 1, 348 a, BĪBERE.

boucin « morseau, bouchée (de pain, etc.) » = *un bouci* « un peu » L 109, ad *FEW* 1, 586 b, *ŪCCĪNUM.

boucinel « dim. du précédent » (s.v. *boucin*) = *boucinél* « (un) petit peu » L 126, ad *FEW* 1, 586 b, *BŪCCĪNUM.

boucinoun « dim. de *boucin* » (s.v. *boucin*) = *un boucinou* « un peu » L 117, « un petit peu » L 122.

bouriari « fermier, métayer » ('ordinairement *bouriaïre*') = *bouriaïre* « fermier » L 123, ad *FEW* 1, 476 a, BOVARIA. La forme du *Glossaire* est refaite avec le suffixe *-ari*.

bramar « bramer » (s.v. *bram*) = *bromabo* ind. imp. 3 « (il) bramait (d'un homme) » L 114, ad *FEW* 15, I, 240 a, *BRAMMŌN.

bras « bras » = L 109, ad *FEW* 1, 485 b, BRACHIUM.

briga « miette » ('forme de *brica*') = *pas brigeo* « pas du tout » L 118, ad *FEW* 1, 532 ab, BRISARE.

briou « court espace de temps » = « long moment » L 127, ad *FEW* 1, 542 a, *BRIVOS.

brouliar « germer » (s.v. *broul*) = *brouilla* L 125, ad *FEW* 1, 556 a, *BROGILOS.

brugir « retentir » (s.v. *brugina*) = *brugi* « mugir (fig., faire du bruit, bruire » L 112 (2 ex.), 126, ad *FEW* 10, 546 b, RŪGĪRE.

brullar « brûler » = *brullat* p.p. « brûlé » L 112, ad *FEW* 14, 76 b, ŪSTŪLARE.

cabilloun « petite cheville » = *cobillou* L 116 où Malvezin traduit par « cheville » ; d'après le contexte, il s'agit probablement du « fausset (d'un tonneau) », ad *FEW* 2, 760 a, CLAVĪCULA, où figure Cantal, Ytrac *k o b i l ŭ* « id. » (v. encore *ALMC* 1063).

cadiaira « chaire ; chaise » = *codieyro* « chaire » L 124 (2 ex.), la forme du *Glossaire* figure *FEW* 2, 508 a, CATHĒDRA.

calar « baisser, arrêter ; se taire, faire silence » = *cola* « se taire » L 115, ad *FEW* 2, 60 b, CALARE.

caler « falloir » = *caû* ind. prés. 3 « il faut » L 114, 121, 130, *colio* ind. imp. 3 « il fallait » L 131 (2 ex.), *coûro* ind. fut. 3 « il faudra » L 120, ad *FEW* 2, 83 a, CALĒRE.

caminada « cheminée ; chambre à feu, salle ; maison du curé ('dans quelques pays') » = *cominado* « cure » L 119, ad *FEW* 2, 139 a, CAMĪ-NUS, où figurent des formes identiques pour Ytrac et Carlat. Les deux premières acceptions du *Glossaire* sont reconstruites, le Cantal employant pour « cheminée » le type *t s a m i n é y a*, emprunté au français (v. *ALMC* 776).

cantar « chanter » = *conta* L 121, 133, ad *FEW* 2, 220 b, CANTARE.

cap « tête » = L 121, ad *FEW* 2, 334 a, CAPUT.

capel « chapeau » = *copél* L 116, 125, ad *FEW* 2, 288 a, CAPPELLUS, où figure Ytrac *k o p e l*.

carre « char » (« aussi *carri* ») = *carri* L 124, ad *FEW* 2, 426 b, CARRUS (pour des formes identiques, v. *ALMC* 848).

carrada « charretée » (s.v. *carre*) = *corrado* L 129, ad *FEW* 2, 427 a, CARRUS, où figure Ytrac *corrado*.

carrechar « charroyer » (s.v. *carre*) = *corregea* L 124, ad *FEW* 2, 430 a, CARRUS, où figure Ytrac *k o r r e ž y á*.

cel « ciel » (s.v. *acelar*) = *cél* L 114, 123, ad *FEW* 2, 35 a, CAELUM.

cercar « chercher » = *cerqua* L 116, 129, 131, ad *FEW* 2, 696 a, CĪRCARE.

cibada « avoine » = *cibado* L 118, ad *FEW* 2, 660 a, CĪBARE, où figure Ytrac *sibado*.

claufir « remplir jusqu'à la gorge, bonder ; p.p. entièrement rempli, chargé de fruit (d'un arbre) » ('forme ouverte de *clafir*') = *cloûfit* p.p. « plein (d'esprit) » L 128, ad *FEW* 2, 768 a, CLAVO FIGÈRE.

clueca « petit toit de paille d'une ruche » ('ou *cluecha*') (s.v. *cluec*) = *cluétzo* « botte de chaume » L 112. La forme d'entrée du *Glossaire* est faussement archaïque ; ad *FEW* 2, 793 b, *CLÖDIU- (cf. dans le Cantal le dér. *kludzádo* « couvercle de la ruche » *ALMC* 612, p. 17).

cluecada « chaumière » ('ou forme chuintée') (s.v. *cluec*) = *clouzado* « chaumière » L 129 (est-ce le même mot ?) ; la forme du *Glossaire* est faussement archaïque ; ad *FEW* 2, 793 b, *CLÖDIU- où figure Ytrac *kluzýádo* (cf. encore *ALMC* 662).

cluechar « couvrir de paille (une maison, etc.) » ('ou *clouchar*') (s.v. *cluec*) = *cloutzat* p.p. « couvert en chaume » L 112, ad *FEW* 2, 793 b, *CLÖDIU-, où figure Ytrac *kluzýá* (v. encore *ALMC* 662).

col « col » = « cou » L 114, ad *FEW* 2, 911, COLLUM.

couarre « maître ; principalement, châtelain, propriétaire d'un domaine » = « bourgeois » L 115, 123, ad *FEW* 23, 119 b, où figure Ytrac *kwarru* « bourgeois, propriétaire » ; cf. encore Cantal *kwáre* « propriétaire ; patron (paysan qui loue des domestiques) », *kwár(r)u* (*ALMC* 1713, 626).

crane « robuste, fier » = *crâne* « crâne » L 121, 124 ; relevé *FEW* 2, 1274 b, CRANIUM.

creire « croire » = *creyre* L 115, 125, 127 ; figure *FEW* 2, 1300 a, CRĒDĒRE.

crousar « creuser » (s.v. *cros*) = *crusa* L 122, 130, 131. La forme de Junhac est un emprunt au français ; ad *FEW* 2, 1363 b, *KRÖSU-.

cruca « tête (proprement rondeur) » = *cruquo* « tête » L 125, 129, ad *FEW* 2, 1366 b, *KROUKA, où figure St-Simon, Aurillac *cruco*.

cur « cœur » ('pour *cor*') = *cur* L 121, C 133 (2 ex.) ; *FEW* 2, 1170 a, CÖR, enregistre Cantal *kür*.

desbourrar « ôter ou arracher la bourre » = *se debourrabo* ind. imp. 3 « s'arrachait les cheveux » L 114, ad *FEW* 1, 643 a, BÛRRA, où figure seulement aveyr. *debourra* « ôter le poil ».

deute « dette » ('aussi *dioute*') = *dioute* L 121, ad *FEW* 3, 22 a, DEBITUM.

dolre « doloir » ('aussi *doure*') = *doûre* « faire de la peine » L 119, ad *FEW* 3, 117 b, DOLERE.

drolle « gamin » = L 124, ad *FEW* 15, II, 73 a, qui n'enregistre, pour le Cantal, qu'Aurillac *drolle* « domestique ».

escarabiliar « éveiller (fig.), émoustiller, atifer », *escarabiliat* p.p. « éveillé de figure, gai » = *s'escorbillo* ind. prés. 3 « s'engaillardit (sous l'effet du vin) » L 116. La forme du *Glossaire* est suggérée par l'étymologie, Malvezin tirant ce mot de *cara* « figure » + *evigiliare* « éveiller ». Le mot de Junhac est-il à rattacher à auv. *escarbilho* « escarbille » M, cf. pour le sens Soucy *escarbillard* « pétulant », Calv. *escarbillard* m. « fou, étourdi » (*FEW* 17, 56 b, SCHRABEN) ?

esclatar « éclater » = *esclotabou* ind. imp. 6 « éclataient » L 127, ad *FEW* 17, 141 b, *SLAITAN.

esclop « tranche de bois ; sabot » = « sabot » L 126, ad *FEW* 2, 795 b, CLOPPUS.

esparpaliar « éparpiller » ('et *esparpiliar*') = *esporpaillo* ind. prés. 3 « ouvrir (sa roue ; d'un dindon) » L 125, ad *FEW* 7, 487 a, PALARE, où figure Ytrac *s e s p a r p o l a* « prendre beaucoup de place ; se développer fortement ».

espaula « épaule » = *espaûlo* L 122 ; la forme du *Glossaire*, avec la variante en -o, figure *FEW* 12, 146 b, SPATULA.

esquissar « déchirer, rompre, user » = *esquissa* « déchirer » L 115, ad *FEW* 12, 5 b, SKITS, où figurent plusieurs attestations pour la Haute Auvergne.

estoufar « étoufer » = *estouffa* L 114 ; la forme du *Glossaire* se trouve *FEW* 12, 318 b, STÛPPA.

fe « foi » = L 118, ad *FEW* 3, 503 b, FIDES.

femna « femme », -o = *fenno* L 126, ad *FEW* 3, 449 b, FEMINA.

feta (*per ma* ~) « par ma foi » = *per mo feto* L 113, 120, 130, ad *FEW* 3, 504 a, FIDES, qui ne connaît pas ce type.

ficar « piquer » = *fiquo* ind. prés. 3 « (il) pique (un saut périlleux) » L 111, ad *FEW* 3, 510 a, *FĪGĪCARE.

garrel « boîteus » (s.v. *garra*) = *gorré* adj. L 126, ad *FEW* 4, 66 b, *GARRA, où figurent Cantal *g o r e l* « bancal », Ytrac *gorrel* « boîteus ».

garric « chêne » = *gorrit* L 112, ad *FEW* 2, 409 b, *CARRA, où figure Ytrac *gorrit*.

grat « gré » = L 116, 125, enregistré *FEW* 4, 250 a, GRATUS.

lega « lieue » = *léquo* L 109, ad *FEW* 5, 262 a, *LEUCA*, où figure seulement, pour le Cantal, Murat *léqua*.

lèu « tôt » = *lèû* L 119, « bientôt » L 115, 116, ad *FEW* 5, 290 a, où figure Cantal *l ɛ u*.

menec « petit esprit, bigot » ('aussi *menet*') = *menet* « bigot » L 127. La forme *menec* du *Glossaire* est refaite d'après *menet* par analogie avec *gorrit* = *garric* dans le parler de Junhac où -c > -t (cf. *liot* « lieu » L 114) ; elle a l'avantage de s'accorder avec l'étymologie proposée par Malvezin (*monachus*). Le *FEW* a relevé *menec*, 6, I, 702 a, *MEN-*, naturellement isolé parmi des formes du type *menet* « bigot ». Cette famille est d'ailleurs partagée, à tort, entre *MEN-* et *MĪNĪMUS* (6, II, 114 b).

miedj « milieu » ('aussi *mied'*) = *miét* L 126 (*ol miét d' oquel brut*) ; les deux formes du *Glossaire* sont enregistrées *FEW* 6, I, 619 a, *MĒDIUS* (il s'agit probablement de variantes s'expliquant par la phonétique syntaxique).

miedja « demie », -o (s.v. *miedj*) = *miètcho* L 112, ad *FEW* 6, I, 623 a, *MĒDIUS*.

mina « figure, mine, minois » = *mino* « mine » L 112, 114 ; Cantal *mino* est relevé *FEW* 20, 13 a, *MIN*.

molre « moudre » = *moûre* L 128 ; la forme du *Glossaire* est un archaïsme, enregistré 6, III, 30 a, *MÖLĚRĚ*, où la forme de Junhac serait à ajouter.

moudol « tas, monceau » = *moudoû* « tas » L 131, ad *FEW* 6, III, 308 b, *MUTŪLUS*.

moueita (*per* ~) « par ma foi » ('contraction horrible') = *per mouyto* L 121 ; probablement ad *FEW* 3, 504 a, *FĪDES*, qui ne connaît pas ce type.

negar « noyer, tuer par immersion » = *nega* L 132 ; la forme du *Glossaire* figure *FEW* 7, 74 b, *NĚCARE*.

oc « oui » = L 122 ; cité *FEW* 4, 443 b, *HÖC*, par erreur sous la forme *ac. ALMC* 1619, 1871, n'enregistre que le francisme (*v*) *w i*.

oula « marmite » = *oulo* L 130 ; la forme du *Glossaire* se trouve *FEW* 7, 350 a, *ÖLLA*.

papa « bouillie faite de farine et de lait » ('employé au pluriel') = cf. *Bentre-de-papos*, sobriquet (« Ventre-de-bouillie »). La forme du *Glossaire* se trouve *FEW* 7, 583 b, *PAPPARE*. Comme le confirment les

autres attestations cantaliennes du *FEW* et *ALMC* 1163, le mot est, en fait, toujours employé au pluriel.

pataussar « donner un grand coup du plat de la main » = cf. *potoûssado* « coup de la main » L 127 ; ce type semble manquer *FEW* 8, 31 b *sqq.*, *PATT-*.

peira « pierre » = *peyro* L 129, ad *FEW* 8, 313 b, *PĚTRA*, où figure Cantal *p é y r o*.

peirari « maçon » ('ou francisé *peirier*') = *peyrier* L 124, 129 ; la forme du *Glossaire* est reconstruite ; celle de Junhac est à ajouter à *FEW* 8, 318 a, *PĚTRA*, où figure Ytrac *p e y r y ę* « maçon ».

petassar « ravauder, rapiécer » = *petossa* « rapiécer » L 119, ad *FEW* 8, 616 a, *PITTACIUM*, où figure Ytrac *petossá*.

piare « buveur » (s.v. *piar*) = *piãire* m. « buveur » L 115 ; confirme la forme *piar* « boire » du *Glossaire*, bien isolée *FEW* 8, 422 b, *PĪCA* (ø *ALMC* 1352).

piba « peuplier », -o, *pibola*, -o, *piboula*, -o = *pibou* f. L 112, ad *FEW* 9, 182 a, où figurent de nombreuses formes pour la Haute Auvergne. La forme d'entrée du *Glossaire* paraît reconstruite par Malvezin (qui tire le mot d'un ancien **pipa*) à partir du m. *p í b u*.

picounar « garnir de pieus, étayer » = *piquounat* p.p. « étayé » L 113, ad *FEW* 8, 453 a, **PIKKARE*, où figure seulement aveyr. *picouná* « étançonner » (v. encore Maurs *p i k u n á* « étayer » *ALMC* 651, p 44).

pincar « pincer, étayer » = *pinquado* p.p. « étayée » L 113 ; *ALMC* 651 atteste dans le Cantal le type *a p ī k á*. A rattacher probablement aux formes à nasale issues de **PĪKKARE* (*FEW* 8, 464 a ; v. encore 21, 348 a).

piot « dindon » = L 125, ad *FEW* 8, 416 a, *PĪ-*, où figurent plusieurs formes pour la Haute Auvergne.

plegat « paquet de foin » ('ou féminin *plegada*, -o') = *plegat de fe* « botte de foin » L 118 ; *FEW* 9, 66 a, *PLĪCARE*, atteste Ytrac *p l e g á* « mettre le foin en bottes », mais ne connaît pas, semble-t-il, le type dérivé de Junhac.

poulit « joli » = *poulido* adj. f. L 124, 125 ; figure *FEW* 9, 128 b, *POLIRE*.

pregar « prier » = *prègue* ind. prés. 1 « je (vous) prie » L 119 ; ad *FEW* 9, 337 a, *PRĚCARI*, où figure Ytrac *pregá*.

prou « assez » = L 120, 131 ; ad *FEW* 9, 418 a, *PRŌDE*, où figurent plusieurs formes de la Haute Auvergne.

rancar « arracher » ('formateur d'*arrancar*, ordinairement employé') = *orronqua* L 116, ad *FEW* 17, 621 b, **WRANKS* ; v. ci-dessus 313.

regauniar « maugréer » = *regoûgnassias* v.a. imp. nég. 5 « (ne nous) grondez (pas) » L 130, ad *FEW* 4, 8 b, **GABA*, où aucune forme auvergnate n'est citée.

res « rien » = L 118, 130, ad *FEW* 10, 287 a, *RĒS*.

roda « roue », -o = *rodo* « roue (du dindon) » L 125, ad *FEW* 10, 490, *RŌTA*.

rounia « rogne », -o ('forme contractée de *rouguinia*') = *rougno* « rogne (maladie des moutons) » L 119, ad *FEW* 10, 469 a, **RONEA*.

saber « savoir » ('aussi *sauer* et *saure*') = *sobeyre* L 114, 128 (substantif), *sober* L 122, ad *FEW* 11, 194 a, *SAPĒRE*, où figure Cantal *s o b ē y r e* (p 807, 809).

sadoul « rassasié » = *en obio soun sodoul* « (il) en avait son soûl » L 124 ; la forme du *Glossaire* figure *FEW* 11, 246 b, *SATULLUS*.

suau « doux, aimable, tranquille » ('on dit également *siau*, mais cette forme est fautive' ; 'mot employé aussi adverbialement') = cf. *ciaû-ciaû* adv. « à pas de loup » L 130 ; ad *FEW* 12, 326 a, *SUAVIS*.

taula « table », -o = *taûlo* L 127, ad *FEW* 13, I, 20 a, *TABULA*.

tema « crainte, crainte subite ; caprice ('par extension') » = *tèmo* « idée » L 117 (*jomaï / N'obez oût lo tèmo / D'ona contro mo boulontat*), ad *FEW* 13, I, 303 b, *THEMA* 3 (où ne figure pour le Cantal que le dérivé *s'atemar* « avoir du caprice pour »). Le premier sens donné par le *Glossaire* est suggéré par l'étymologie, Malvezin tirant ce mot de *timere*.

teoula « tuile » = *tioulo* L 130 (pl. *tiouleï* 129) ; la forme *teoula* figure *FEW* 13, I, 153 b, *TĒGŪLA*.

tintoun « niais » ('ordinairement *tindoun*' ; s.v. *tint*) = *tindou* adj. « imbécile » L 122, ad *FEW* 22, I, 10 b (à rattacher probablement à *TĪNNĪTARE*, *FEW* 13, I, 346 a, cf. npr. *tindoun* « femme querelleuse et criarde » et, pour le sens, Nice *tintat* « individu qui a le timbre fêlé »). Cf. encore Carlat *tindoun* « idiot » (L. Delhostal, *Los Piados*), broun A *tindou* « niais » (*RLR* 67, 463). Le rapport avec *tint* « chacune des deux pièces de bois qui soutiennent un tonneau » (d'où la forme *tintoun*, méritant probablement l'astérisque) ne semble pas à retenir.

traire « jeter » = *träire* L 122, ad *FEW* 13, II, 178 b, *TRAHÈRE*.

tranti « vaciller, balancer, en parlant des arbres secoués et des meubles non assujétis » = *trontioû* ind. prés. 6 « s'ébranlaient (de maisons) » L 112, ad *FEW* 13, II, 228 a, *TRANT-* 1 c, où figure seulement le dérivé cantalien *trontussá*.

trauc « trou » = *traû* L 119, 130, 131, ad *FEW* 13, II, 229 a, **TRAUCUM*, où figure la forme du *Glossaire*, probablement archaïsante. L'*ALMC* 698, 1212 atteste largement la forme *t r a u* dans le Cantal, la variante en *-k* n'apparaissant que dans l'Aveyron.

trepär « fraper du pied à plusieurs reprises, et fouler sous les pieds » = *trepio* ind. imp. 3 « frappait des pieds » L 114 ; la forme du *Glossaire* figure *FEW* 17, 364 b, **TRIPPÖN*.

trescol « coucher du soleil » = *trescoû del soulel* L 127.

tronia « nez ; par extension visage » ('aussi *trounia*, -o') = *trogno* « trogne » L 127. Le premier sens donné par le *Glossaire* pourrait être suggéré par l'étymologie, Malvezin rapprochant, avec raison, ce mot de gall. *trwyn* « nez », mais *FEW* 13, II, 332 b, *TRÜGNA* atteste par ailleurs Murat *trogno* « nez ».

trop adv. « trop » = L 116, 127, ad *FEW* 17, 396 a, *THORP*.

tros « tranche, coupure » ('forme altérée de *troce*') = « partie » L 113, *tros d'imbecille* « espèce d'imbécile » L 118 ; Cantal *tros* « tranche » se trouve *FEW* 13, II, 319 b, *THYRSUS*.

trucar « heurter » = *truqua* L 112, « choquer » L 126, ad *FEW* 13, II, 327 a, **TRÜDICARE*.

tustar « frapper » = *tustabo* ind. imp. 3 « frappait » L 114 (v. encore L 116, 126), ad *FEW* 13, II, 440 b, **TÜSITARE*.

vedel « veau » = *bedél* L 114, ad *FEW* 14, 545 a, *VITELLUS*.

veire « voir » = *beyre* L 115, ad *FEW* 14, 421 a, *VĪDĒRE*.

vious « veuf » = cf. *biouse* f. « veuve » L 115, ad *FEW* 14, 432 a, *VĪDŮA*.

*

Soulignons, pour conclure, qu'il serait probablement abusif d'accuser Malvezin de contrefaçon ou de fraude lexicale, bien que le terme de « faux » ait été employé par Nauton, *ALMC* 4, 125. Il nous semble que Malvezin ne s'est laissé aller à introduire des articles privés de tout

soutien occitan (lexical ou toponymique) que dans trois cas seulement : *ancou* « agonie, trépas » (= bret. *ancou* ; voy. *FEW* 24, s.v. *ANKOWO- ; ce mot breton semble avoir aiguillonné la verve des lexicographes patoisants, cf. l'ex. de Bridel, *Gl* 1, 421), *glas* « bleu, clair, bleu pâle » (= irl. *glas* « vert, gris », bret. *glas* « vert, bleu », gall. *glas* « bleu, gris, vert »), *mède* « hydromel » (= irl. *mid* « hydromel », gall. *medd*, bret. *mez*)⁽²⁷⁾. Tout cela, mais c'est, tous comptes faits, assez peu, paraît du pur celtique. Pour le reste, Malvezin ne peut passer pour un falsificateur qu'aux yeux, peu indulgents, d'un linguiste d'aujourd'hui oublieux des buts, de la méthode et de la doctrine de l'auteur⁽²⁸⁾. D'une part, Malvezin apporte un certain nombre de matériaux indubitablement authentiques. D'autre part, les formes dont il se sert parfois comme entrées ne sont pas exactement inexistantes, elles ne sont pas même fictives au sens où le sont les entrées rhodanisées de Mistral, le plus souvent, elles sont abstraites, au sens des formes abstraites des phonologues générativistes. Elles n'avaient pas, en tout cas aux yeux de Malvezin, moins de dignité et moins de réalité que les lexèmes effectivement attestés. L'entreprise d'Extraction de la Racine est en effet consubstantielle à la doctrine linguistique de Malvezin. Pour lui, tout dérivé suppose une base et si cette base n'est pas bien attestée en tant que monème libre dans la langue, elle n'en existe pas moins et même mérite d'être créée. Le même procédé que nous avons vu à l'œuvre dans le *Glossaire* a conduit Malvezin à proposer à l'Académie, dans ses « Mots réformés » publiés en appendice au *Dictionnaire des racines celtiques*, le terme de *vincible*, puisque celui-ci est « formateur d'*invincible* ». Et sans attendre l'assentiment des Immortels, il adopte pour son propre usage, le mot *brugue* et non *bruyère*, « d'ailleurs pour *bruguière* dont le sens est terrain de brugue, car il est aussi illogique de dire un *pied de bruyère* qu'il le serait de dire un *pied de cressonnière* au lieu d'un *pied de cresson*, etc. » (*Dictionnaire des racines celtiques*).

Dans une telle conception de la langue, il n'y a décidément pas de place pour des astérisques à **brugue* ou **bruguière*. C'est bien, en tout

(27) Malvezin a mis ici à profit ses connaissances de celtique puisées aux bonnes sources (Dottin, Loth, Henry, etc.) ; v. Millardet *RLR* 57, 129. De même, *meina* « mine » (*FEW* 6, I, 642 a, *MEINA) est graphié avec la diphtongue du celtique commun !

(28) Quoi qu'on sache aujourd'hui qu'une forme comme fr. [ɛ] « (j')ai » « is more normal than it appears » puisqu'elle repose sur une forme théorique //aveəmy// (J. Foley, *Theoretical Morphology of the French Verb*, Amsterdam, 1979, 262), ce qui rend indulgent.

cas, dans cette perspective de gigantesque tentative de rationalisation et de réforme de la langue et, pour la langue d'oc, de réhabilitation, qu'il faut accepter un instant de se placer, si l'on veut tirer quelque parti des matériaux de Malvezin. Toute autre attitude ne peut conduire qu'à de regrettables malentendus, pleins de déboires pour le lexicologue, ou encore à ignorer délibérément l'œuvre de Malvezin, ce qui serait, à notre sens, bien regrettable tant au point de vue de la lexicographie ⁽²⁹⁾ qu'à celui de ce que J.-Cl. Dinguirard ⁽³⁰⁾ appelait naguère la « métalinguistique occitane sauvage ».

Mulhouse - Bâle (FEW).

Jean-Pierre CHAMBON

(29) Et même à celui de la lexicologie : Malvezin, avant H.-E. Keller, *RLiR* 26, 144-6 et *FEW* 11, 71-3, mais de manière il est vrai assez confuse, tire *sanja* « marais » de l'équivalent celtique de lt. *stagnum*.

(30) *Ethnolinguistique de la Haute Vallée du Gers*, Lille, 1976, 437.

APPENDICE I

Extrait de *Liaûrotorso*

- f. 130 « — Tas de lâches ! sou fo lou mairo furious,
 En lour toumben dessus sutte coumo uno tioulo ;
 « Boulez dounc pas, fenions, faire buli bostro oulo ?
 « Qu'es tout oquel morren ? Que sous oquesses ploungeous ? »
 « — Mais, ... mais, ... moussu lou mairo,
 Respondou en beguegen les paûres potidas,
 « Poudiaï be coquelaï debina ço qu'en èro,
 « Nous regoûgnassias pas. »
- f. 131 « — Expliquas-bous, porlas ! »
 « — Mais, tenez, ogueïtas :
 « Les moudoûs que sou aqui sou pas 'quesses d'orsero.
 « Diouriaï puléû, moussu, nous paga bouno chero,
 « Car som toutes plo las. »
 « Oh ! 'n'aï pas jomaï bist de to tougnas que bautres !
 Repliquo lou premier de toutes les bournats.
 « Quond oquesses de hiér soun estats entorrats
 « Obiaï besoun, nigaûds, d'en ona cerqua d'aûtres ? »
 « — Mais zo disez per reyre et nou per tout de bou,
 Sou li foû les brossiers. « Obez trop de rozou.
 « Sez pas nascut de huey per poude ⁽¹⁾ pas coumprendre
 « Qu'ôûtont 'n-entorrion ôûtont nou'n colio prendre.
 « L'on cruso pas un traû sons n-en ⁽²⁾ sourti ticon.
 « Obez bist, per hosard, lou countrari endocon ⁽³⁾ ? »
 « — Tont pire ! sou fo enquèro
 Oquel testut.
 « Bous colio olèro
 « Faire lou traû prou bél et l'y ôûrio cloût. »

(1) -r final biffé.

(2) Ms. *n'en*, avec l'apostrophe biffée.

(3) Ms. en docon.

APPENDICE II

Liste des principaux mots et suffixes traités

(à l'exception de ceux figurant dans les textes de Malvezin)

*ancou ; andelot ; *ANDERA ; -ari ; band ; boudir ; cail ; cal ; calie ; calioc ; cerveso ; condat ; crau ; crema ; d e m u r d z í ; draga ; drague-char ; draguilla ; drouin ; dun ; -echar ; emmelloter ; eslabrar ; galipa ; glas ; gresa ; guisarme ; labre ; magar ; mède ; meina ; *MELLO ; *MORGA ; m w á r d z ə ; ore ; pac ; paire ; plat ; poca ; rancar ; RATIS ; reig ; tint ; tourcha ; tupa.*